



## Conseils pratiques pour votre déménagement



### Organisation

- **Emballer prend du temps !** Votre déménagement est le moment de faire du tri, et c'est ce tri qui rend le travail très long. **Prévoyez donc du temps avant votre déménagement**, surtout si vous exercez une activité professionnelle.
- **Inventaire : Faites un inventaire complet de vos effets personnels** (tous les cartons doivent être numérotés et indexés, signalés colis spéciaux, meubles etc.). Une liste précise devra nous être remise. Cet inventaire est primordial pour vous, afin de connaître le volume de transport, mais aussi pour nous, afin de passer la douane marocaine avec plus de facilités.
- **Signalisation** : Sur chaque carton, écrivez **vos nom de famille, le numéro du carton et le contenu global** en 2 mots (ils doivent correspondre à l'inventaire), ainsi que la mention « FRAGILE » si besoin.
- **Bull-Pack** : Les bulles du papier-bulle se mettent toujours à l'extérieur afin d'éviter la condensation et les traces sur les meubles.
- **Signes distinctifs et étiquettes** : N'hésitez pas à utiliser des étiquettes autocollantes, surtout sur les objets et caisses qui ne sont pas en cartons. Cela évite de les abîmer, attire l'œil plus facilement, et rend vos affaires facilement reconnaissables.
- **Ponctuel = Facile ! Soyez prêts à l'arrivée des déménageurs**, afin que la démarche soit la plus simple, la plus rapide et la mieux organisée possible.



### Cartons

- **Taille et Qualité** : Utilisez des cartons de **taille moyenne et résistants**. Il faut qu'ils soient solides notamment sur la partie basse pour ne pas s'éventrer.
- **Poids** : Vos cartons seront manipulés à la main. **Ne dépassez donc pas 20kg par carton**. En plus, cela évitera de les fragiliser.
- **Pas de mouvement, pas de casse** : Pensez que plus vos cartons sont tassés et serrés, moins il y a de risque de mouvement et de casse à l'intérieur !
- **Livres** : **Les livres sont très lourds, n'en remplissez pas des cartons complets**. Essayez de mélanger avec des oreillers, peluches etc.
- **Tétris !** : Les cartons et caisses doivent pouvoir être fermés, parfaitement à plat. **Ils doivent pouvoir être empilés dans le camion**, sinon ils prennent trop de place et ne seront pas immobiles.





## Objets spéciaux

### > Objets fragiles :

D'une manière générale, ne lésinez pas sur le papier-mousse ou papier-bulle. **Enveloppez complètement vos objets fragiles plusieurs fois, et surtout immobilisez-les une fois dans le carton.**

Pour les assiettes et plats, essayez de les ranger sur le champ, à la verticale, afin d'éviter le surpoids sur ceux du dessous. Séparez-les bien, idéalement avec du papier journal chiffonné en boule.

Pour les meubles, tableaux et écrans, utilisez des couvertures pour protéger les façades, et **abusez du papier bulle sur les coins.**

Appliquez le ruban adhésif sur le papier bulle, journal ou couverture, mais jamais directement sur l'objet fragile afin d'éviter les traces lors du décollage.

### > Objets dangereux :

Ne mettez pas de produits inflammables ou dangereux dans des cartons. Informez-nous-en le cas échéant. N'oubliez pas non plus **d'isoler tout produit liquide dans des sachets hermétiques.**

### > Objets précieux :

Les bijoux, téléphones mobiles, ordinateurs, montres de valeur, documents importants, collections rares ou tout objet **d'une valeur supérieure à 500€ doivent nous être confiés de la main à la main.** Lors du passage en douane, si ce genre d'objets est trouvé dans les cartons lors d'un contrôle, ils peuvent être surtaxés, voire nous immobiliser au poste de douane. De plus, nous serons ainsi à même d'y apporter un soin tout particulier.

Souvenez-vous que nous allons parcourir plusieurs milliers de kilomètres sur la route et en mer. Des objets mal emballés risquent de s'abîmer durant le transport. **En cas de doute, ne risquez rien ! Prenez une prestation complète, comprenant l'emballage et la protection de vos effets. On s'occupe de tout.**



## Administratif

### > Inventaire :

Comme dit précédemment, **un inventaire détaillé, avec numéro et contenu de chaque carton et colis** est primordial. Le contenu de chaque carton doit rester assez global (nul besoin d'écrire que vous avez 17 fourchettes et 18 couteaux, « couverts » suffira amplement), mais **le nombre de cartons et de colis / meubles doit correspondre à ce qu'il y a dans le camion.** Les douaniers n'apprécieraient pas de trouver 60 cartons au lieu de 30, ou 3 vélos et 2 sculptures d'art qui ne sont pas inscrits, etc.

### >> Pour emménager au Maroc :

#### > Attestation de changement de résidence :

Afin de ne pas être considéré comme transitaire à la douane marocaine, il faut prouver que vous déménagez, et donc avoir fait rédiger une attestation de changement de résidence **auprès de votre mairie.**

#### > Légalisation :

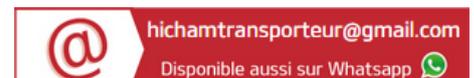
Pour entrer au Maroc, votre inventaire listé doit être reconnu par le Royaume comme ne contenant que des effets personnels non destinés à la revente, et transportés dans le cadre d'un changement de résidence (ce qui vous exonérera totalement des frais de dédouanement, la TVA marocaine). **Il vous faut donc faire légaliser (tamponner) votre inventaire avec votre attestation de la mairie, auprès du consulat du Maroc.**



FRA : 06.60.44.66.49  
en dehors de France : 00336.60.44.66.49



MAR : 06.41.16.61.85  
en dehors du Maroc : 002126.41.16.61.85



hichamtransporteur@gmail.com

Disponible aussi sur Whatsapp